

À une séance régulière du Conseil de Bristol a eu lieu par conférence téléphonique le 4 mai 2020 à 19 h 00 avec le maire Brent Orr et les Conseillers Phillip Holmes, Archie Greer, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

- (20-05-45)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que les minutes de la réunion du 6 avril soient adoptées tel que présenté. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (20-05-46)** Il est proposé par le Conseiller Holmes d'adopter l'agenda avec les ajouts. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (20-05-47)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'adopter le projet du règlement # 304A.3. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

---

Christina Peck, Directrice générale

- (20-05-48)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que les factures totalisant 192 991.30\$ soient payées pour le mois d'avril. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (20-05-49)** Il est proposé par le Conseiller Greer d'accepter les états financiers pour le mois de mars. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (20-05-50)** Il est proposé par le Conseiller Drummond de communiquer avec Ken Bernard, agent des règlements municipaux, au sujet du retour au travail sur une base restreinte (dû au COVID-19) pour effectuer un suivi des dossiers en cours de l'an dernier. Une fois que les règles de distanciation sociale seront levées en raison du COVID-19, le calendrier reprendra comme l'an dernier. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

**(20-05-51)** Il est proposé par le Conseiller Holmes de faire la demande de la liste d'adresses dans les municipalités pour les personnes qui ont reçu des lettres pour accéder à leurs chalets pendant la fermeture des frontières municipale et interprovinciale. Cette action n'était pas appuyée par la municipalité de Bristol, ne relève pas de la compétence du préfet de la MRC et aurait dû être mandatée uniquement par la Sûreté du Québec et leurs critères. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

**(20-05-52)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley de lever la séance. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

---

Maire, Brent Orr

---

Directrice générale, Christina Peck